

LH : 27/11/2020

Bonjour à toutes et à tous,

En fin d'année, certains d'entre vous (nous) après épuisement des congés légaux souhaitent utiliser des jours placés dans un compte épargne (CET). Depuis des années maintenant, la sortie de jours d'épargne se fait au travers de l'application Perso en utilisant le code SCE (Sortie Compte Epargne). Mais depuis 2018 et la création du nouveau CET, en lieu et place de l'ancien que la Direction trouvait trop avantageux pour les salariés, des codes Perso spécifiques ont été ajoutés en toute discrétion.

En effet, si le code Perso SCE est saisi pour profiter de son épargne, alors c'est l'ancien compte qui est débité des jours demandés. Si le solde est insuffisant, l'opération est impossible.

Avantage pour la Direction de ne pas avoir communiqué sur ce sujet et d'avoir créé en douce de nouveaux codes : c'est souvent l'ancien CET qui est débité.

Conséquences pour les salariés concernés : Comme cela reste toujours possible, après transformation de l'ancien CET en CEFC (Compte Epargne Fin de Carrière) il y aura moins de jours à abonder à 25 %. Et si le solde descend en dessous d'une vingtaine de jours, la transformation en CEFC n'est plus possible.

FO condamne cette attitude déloyale de la Direction qui pénalise les salariés ayant des jours épargnés dans l'ancien dispositif CET.

Cet ancien dispositif, même si il ne peut être plus alimenté en jours, conserve tous ses avantages jusqu'à la fin de carrière de chacun et pour la Direction, c'est trop favorable pour les salariés.

C'est pourquoi, si vous avez besoin d'utiliser des jours épargnés, utilisez de préférence si cela est possible ceux du nouveau CET en utilisant les codes **CEE (Compte Epargne Entier) ou **CED** (Compte Epargne Demi).**

Si vous vous êtes déjà fait avoir 😞, envoyez un mail à RH pour expliquer que vous avez fait une erreur dans la saisie du code Perso et mettez vos élu(e)s en copie.

Nous sommes bien entendu et comme de coutume à votre disposition pour toute question ou démarche.

Prenez soin de vous.

Le bureau

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Local FO Bâtiment Social 26861 – Site Internet FO : www.fo-orano-lahague.org